

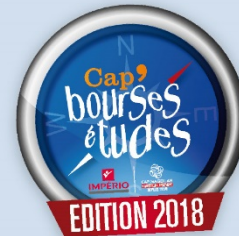
Candidatures pour les bourses *Cap Magellan – Império* 2018 : dernière opportunité pour y participer !

BOURSES D'ETUDES 2018

Organisé par



Avec le mécénat d'



Pour la quatrième année consécutive, l'association Cap Magellan et l'organisme Império Assurances s'associent pour octroyer des bourses d'études aux jeunes les plus méritants issus de la communauté portugaise ou à ceux apprenant la langue portugaise. Ce projet s'adresse spécialement aux jeunes qui sont en classe de Terminale ou en première année de l'enseignement supérieur pendant l'année 2017-2018.

Petit rappel de l'événement et des conditions

Cet événement est organisé chaque année entre les mois d'avril et d'octobre. L'objectif est de récompenser les jeunes lusodescendants ou lusophiles qui étudient le portugais, dont le parcours scolaire démontre un grand sérieux et un intérêt pour les études, par la remise **d'un chèque de 1 600€ à chacun des sélectionnés.**

Pour y participer, les jeunes lusodescendants doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé entre 15 et 20 ans,
- résider en France métropolitaine,
- avoir eu un Baccalauréat en France, avec mention Bien ou Très bien,
- être, pendant l'année scolaire 2017-2018, étudiant(e) en Terminale ou en 1^e année de l'enseignement supérieur,
- ne bénéficier d'aucune autre bourse au titre de concours privés ou publics, hormis une bourse d'études nationale (décernée par l'Etat sur critères de revenus),
- ne pas faire partie de la famille (parents ou enfants) des collaborateurs, ou des organisateurs de l'évènement « *Bourses d'études Cap Magellan - Império 2018* » ou des personnes qui y sont associées.

Les candidatures seront sélectionnées en fonction du dossier scolaire et des résultats obtenus au Baccalauréat, sur le niveau de portugais et sur les liens tissés avec la langue et la culture lusophone. Ce projet vise principalement à aider les étudiants les plus motivés et les plus méritants dans la poursuite de leurs études.

Dernière ligne droite pour candidater aux bourses d'étude !

Les candidatures sont toujours ouvertes, si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre formulaire de candidature et l'ensemble des documents à fournir (disponibles en téléchargement sur le site www.capmagellan.com) **impérativement avant le 30 octobre 2018** par courrier à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) : Cap Magellan - *Bourses d'études Cap Magellan/IMPÉRIO 2018* - 7, avenue de la Porte de Vanves - 75014 Paris.

Contact presse :
Corinne BASALO
info@capmagellan.org